

# SEANCE DU 14 mai 2019

Le quatorze mai deux mille dix-neuf, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur convocation de Monsieur Christophe BROCHARD, Maire.

**Présents :** Mesdames et Messieurs, ANNEQUIN, BATTIER, BEL-SICAUD BROCHARD, BUISSON, CECILLON, CORONT-DUCLUZEAU, COTTAZ, DEBIE, GUICHERD, GUEUGUE, MONIN, MOUNIER, PACCARD, ROSTAING, VERT.

**Absents :** /

**Absents excusés :** Mesdames et Messieurs BEUCHAT (a donné pouvoir à Madame BATTIER), BUTTIN (a donné pouvoir à Madame BEL-SICAUD), DEPLAGNE (a donné pouvoir à Monsieur BROCHARD), FOURNIER (a donné pouvoir à Monsieur BUISSON), LELONG (a donné pouvoir à Monsieur ANNEQUIN), VALIENTE JACQUET (a donné pouvoir à Madame MONIN),

Madame MONIN a été nommée secrétaire de séance.

---

Le compte rendu de la réunion de Conseil Municipal du 16 avril 2019 est approuvé à l'unanimité.

## ORDRE DU JOUR

### 1- Créations et suppressions de postes – Mise à jour du tableau des effectifs

L'article 24 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale dispose que "les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. La délibération précise le cadre d'emplois ou le cas échéant, les grades correspondants à l'emploi créé et, si l'emploi est créé en application des trois derniers alinéas de l'article 3, le motif invoqué, la nature des fonctions, le niveau de recrutement et la rémunération de l'emploi est créé".

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un contrat d'avenir arrive à échéance le 31 août prochain, il est donc nécessaire de pérenniser cet emploi par rapport aux besoins dans les services techniques.

Le poste de Brigadier chef principal est vacant depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2018, il est nécessaire de le supprimer et monsieur le Maire propose de créer un poste d'Adjoint technique pour assurer les missions en qualité d'agent de surveillance de la voie publique.

Deux agents remplissent les conditions pour un avancement au grade d'Adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe et un agent pour le grade d'Agent de maîtrise principal, il soumet également la nomination de ces 3 agents et donc une création des postes correspondants.

Il propose donc :

**\* de supprimer à compter du 1<sup>er</sup> juin 2019 :**

✚ un poste d'Adjoint technique à temps non complet à 29.50/35,

✚ un poste d'Adjoint technique à temps non complet à 33.50/35,

**\* de supprimer à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019 :**

✚ un poste d'agent de maîtrise à temps complet,

**\* de supprimer à compter du 1<sup>er</sup> août 2019 :**

✚ un poste de Brigadier chef principal à temps complet,

**\* de créer à compter du 1<sup>er</sup> juin 2019 :**

- ✚ un poste d'Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet à 29.50/35,
- ✚ un poste d'Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet à 33.50/35,

**\* de créer à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019 :**

- ✚ un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet,

**\* de créer à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019 :**

- ✚ un poste d'Adjoint technique à temps complet,

**\* de créer à compter du 1<sup>er</sup> août 2019 :**

- ✚ un poste d'Adjoint technique à temps complet,

**\* d'approuver le tableau des effectifs ci-joint :**

Grade	Date délibération	Nb d'heures du poste	Postes pourvus	Postes vacants	Dont TNC
Rédacteur	30/06/2015	35/35	1	0	0
Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe	26/06/2012	35/35	1	0	0
Adjoint Administratif Principal 1 <sup>ère</sup> classe	30/05/2017	35/35	1	0	0
Adjoint Administratif Principal 1 <sup>ère</sup> classe	30/05/2017	35/35	1	0	0
Adjoint Administratif Principal 1 <sup>ère</sup> classe	13/11/2018	28/35	1	0	1
Adjoint Administratif	17/10/2012	35/35	1	0	0
Adjoint Administratif	19/06/2018	24/35	1	0	1
Agent de Maîtrise principal	30/05/2017	35/35	1	0	0
Agent de Maîtrise principal	14/05/2019	35/35	1	0	0
Agent de Maîtrise	26/01/2016	35/35	1	0	0
Adjoint Technique Principal 1 <sup>ère</sup> classe	30/05/2017	35/35	1	0	0
Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> classe	23/01/2018	35/35	1	0	0
Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> classe	30/05/2017	24,50/35	1	0	1
Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> classe	06/07/2016	31/35	1	0	1
Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> classe	14/05/2019	29.50/35	1	0	1

Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> classe	14/05/2019	33.50/35	1	0	1
Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> classe	19/06/2018	35/35	1	0	0
Adjoint technique	14/05/2019	35/35	1	0	0
Adjoint technique	19/06/2018	20/35	1	0	1
Adjoint technique	11/12/2018	13/35	1	0	1
Adjoint technique	11/12/2018	16/35	1	0	1
Adjoint Technique	27/09/2010	35/35	1	0	0
Adjoint Technique	12/12/2017	35/35	1	0	0
Animateur	26/01/2016	35/35	1	0	0
Adjoint d'animation	11/12/2018	19/35	1	0	1
ATSEM principal 2 <sup>ème</sup> classe	14/06/2016	35/35	1	0	0
Adjoint Technique	14/05/2019	35/35	1	0	0
			<b>27</b>	<b>0</b>	<b>10</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE :**

**\* la suppression du 1<sup>er</sup> juin 2019 :**

- ✚ d' un poste d'Adjoint technique à temps non complet à 29.50/35,
- ✚ d' un poste d'Adjoint technique à temps non complet à 33.50/35,

**\* la suppression à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019 :**

- ✚ d' un poste d'agent de maîtrise à temps complet,

**\* la suppression à compter du 1<sup>er</sup> août 2019 :**

- ✚ d' un poste de Brigadier chef principal à temps complet,

**\* la création à compter du 1<sup>er</sup> juin 2019 :**

- ✚ d' un poste d'Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet à 29.50/35,
- ✚ d' un poste d'Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet à 33.50/35,

**\* la création à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019 :**

- ✚ d' un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet,

**\* la création à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019 :**

- ✚ d' un poste d'Adjoint technique à temps complet,

**\* la création à compter du 1<sup>er</sup> août 2019 :**

✚ d' un poste d'Adjoint technique à temps complet,

- **VALIDE** la mise à jour du tableau des effectifs comme présenté ci-dessus,

- **AUTORISE** le Maire, à signer toutes pièces, de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## **2- Demande de subvention travaux de voirie 2019 auprès du Département de l'Isère**

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal qu'il est nécessaire d'effectuer une demande de subvention auprès du Département de l'Isère pour les travaux de voirie 2019.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la compétence voirie a été reprise par la commune. Elle doit donc faire directement la demande de subvention voirie auprès du Département.

En 2019, les travaux de voirie envisagés seront :

- Réalisation d'un revêtement bi-couche – Chemin des Communaux	8 404.50 €
- Réalisation d'un plateau – Route de Ruy / Chemin des Roches	18 138.90€
- Réalisation d'enrobé sur trottoir RD 1006 – Route de Chambéry Zone	16 817.50€
- Réalisation d'enrobé sur trottoir RD 1006 – Route de Chambéry Zone	2258.00€
- Réalisation d'enrobé sur trottoir RD 1006 – Route de Chambéry Zone	35 809.00€
- <b>Soit un montant total de</b>	<b>46 427.90€</b>

Le Maire informe le conseil que le montant total des travaux prévus sur l'année 2019 est de 46 427.90 €. Ainsi la subvention qui pourrait être allouée à la commune représente 20% sur un montant plafonné à 33 790.00€, soit la somme de 6 758.00 €.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- DONNE son accord pour réaliser les travaux de voirie 2019
- DONNE son accord pour demander une subvention auprès du Département de l'Isère
- CHARGE Monsieur le Maire de l'application de la présente délibération.

## **3- Tirage au sort des jurés d'assises**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il est nécessaire de tirer au sort les membres du jury d'assises comme les autres années. Il rappelle notamment que seuls les électeurs ayant au minimum 23 ans dans l'année en cours peuvent être tirés au sort, seules les personnes de plus de 70 ans, n'ayant pas leur résidence principale dans le département de l'Isère et les personnes qui invoqueraient un motif grave et justifié peuvent présenter une demande de dispense.

Le tirage de 6 personnes est ensuite effectué par Madame MONIN, l'élue la plus jeune de l'assemblée, à partir de la liste électorale.

Monsieur le Maire précise que ces personnes recevront un courrier avec un questionnaire à compléter destiné à la cour d'assises.

## **4- Questions diverses**

### - Décisions

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des décisions prises en avril-mai à partir de 5000 € HT et les demandes d'avis de non-préemption de la Commune :

Eau arrosage Stade
Avis de non-préemption dans le cadre de la vente des CTS DURAND pour un bien situé à Montbertaud
Avis de non-préemption dans le cadre de la vente de M. et Mme DURAND à Mme MYON pour un bien situé 14 chemin de Pévrin
Avis de non préemption dans le cadre de la vente de Mme SICAUD pour un bien situé 73 route de Chambéry

- Point sur le personnel

- Recrutement d'un responsable périscolaire

Suite à l'annonce parue auprès du centre de gestion, 23 candidatures ont été reçues en mairie pour le poste de responsable du service périscolaire. Quelques candidats ont été reçus en entretien, deux sont sélectionnés pour un second rendez-vous.

- Recrutement d'un ASVP

Monsieur le maire informe qu'il sera nécessaire de recruter après parution d'une annonce auprès du centre de gestion soit un contractuel soit un titulaire un agent de la surveillance de la voie publique car l'ASVP actuel démissionne pour raisons personnelles et rejoint son département d'origine. Pendant la vacance de poste les diverses missions de l'ASVP (arrêté de voirie, conflits de voisinage, stationnement gênant, sécurité, dépôt d'ordures, brulage de végétaux) seront gérés par les agents en interne et les élus.

- SICTOM

Monsieur le maire laisse la parole à Monsieur VERT, représentant la commune au SICTOM, pour expliquer que le SICTOM envisage de faire une tournée tous les 15 jours et une hausse du coût.

Monsieur le maire lit le courrier du SICTOM, reçu en mairie. Il explique qu'il s'agit d'une compétence intercommunale mais par délégation de service.

Les membres du conseil municipal ne sont pas d'accord sur le fait qu'il y ait une hausse de la redevance, alors qu'il y a une baisse des tournées.

Les élus du Vals du Dauphiné ne sont pas d'accord sur la méthode envisagée. Il précise que l'ex communauté de Communes de la vallée de l'Hien fonctionne déjà avec une tournée de moins. Une déchetterie privée réservée aux professionnels serait envisagée.

- Travaux en cours

- Croix de Pierre

Suite à un incident un camion de chantier d'une entreprise, a renversé la Croix de Pierre. Le sinistre a été déclaré à l'assureur, la croix doit être remplacée prochainement.

- Travaux route de Ruy

Monsieur ANNEQUIN explique que les travaux continuent et que les trottoirs en enrobé sont effectués. Enedis et France Telecom doivent enlever les poteaux.

- CCAS

Madame BEL-SICAUD rappelle que l'opération « en route vers le marché » a commencé le mardi 7/05. Plusieurs personnes se sont rendues à La Tour du Pin ce jour-là avec le mini bus de la commune, conduit par un agent communal.

- Terrain Ganet

Il a été constaté des tags dans les toilettes du Terrain Ganet au bois de Cessieu. Monsieur le maire constate qu'il est de plus en plus difficile de maintenir ce lieu propre et nettoyé par rapport au nombre croissant d'incivilités.

- Jeux du jardin de ville

Un élu fait part au conseil municipal qu'un jeu du jardin de ville est cassé donc dangereux et que le toboggan est abimé. Monsieur dit que les services techniques seront informer dès demain et prendront les mesures nécessaires pour sécuriser l'accès aux jeux du jardin de ville

- Prévention de l'ambrosie

Monsieur le Maire informe qu'une campagne d'information et de prévention va être lancée par les 3 communes : Cessieu, Rochetoirin et Saint Victor de Cessieu. Une réunion d'information sur le sujet de l'ambrosie aura lieu le jeudi 6 juin à 10h15. Des courriers vont être envoyés aux exploitants de parcelles où de l'ambrosie a été recensée les autres années.

- Commission associations

Monsieur BUISSON informe que le terrain de tennis a été rénové, la mousse abimée a été enlevée. Il reste une cabane à mettre en place.

Prochain Conseil Municipal le mardi 18/06 à 19h00

fin de séance 21h

ANNEQUIN André	
BATTIER Joëlle	
BEL-SICAUD Marilyne	
BROCHARD Christophe	
BUISSON Pierre	
CECILLON Joël	

CORONT-DUCLUZEAU Lucien	
COTTAZ Chantal	
DEBIE Sébastien	
GUICHERD Didier	
GUEUGUE Gérard	
MONIN Cindy	
MOUNIER Valérie	
PACCARD Marie-France	
ROSTAING Emmanuel	
VERT Thierry	